



---

## Intersectorialité et plan régional santé environnement

---

Assises Nationales de la FNES  
RENNES Jeudi 5 septembre 2019

Nathalie LE FORMAL  
Directrice de la santé publique

## I - Intersectorialité et ARS : nos missions (1/2)

### article L1411-1 du Code de la santé publique

La politique de santé relève de la responsabilité de l'Etat.

Elle tend à assurer la promotion de **conditions de vie favorables à la santé**, l'amélioration de l'état de santé de la population, la réduction des inégalités sociales et territoriales et l'égalité entre les femmes et les hommes et à garantir la meilleure sécurité sanitaire possible et l'accès effectif de la population à la prévention et aux soins.

### article L1411-1-2 du Code de la santé publique

La politique de santé comprend :

(...) 2° La promotion de la santé **dans tous les milieux de vie**, notamment dans les **établissements d'enseignement** et sur le **lieu de travail**, et la réduction des risques pour la santé liés à **l'alimentation**, à des **facteurs environnementaux** et aux **conditions de vie** susceptibles de l'altérer

## I - Intersectorialité et ARS : nos missions (2/2)

### article L1431-2 du Code de la santé publique

Dans chaque région (...), une agence régionale de santé a pour mission de définir et de mettre en œuvre **un ensemble coordonné de programmes et d'actions** concourant à la réalisation, à l'échelon régional et infrarégional :

- des objectifs de la politique nationale de santé définie à l'article [L. 1411-1](#) du présent code

### article L1431-2 du Code de la santé publique

Les agences régionales de santé sont chargées, en tenant compte des particularités de chaque région (...)

- de mettre en œuvre au niveau régional la politique de santé définie en application des articles [L. 1411-1](#) et [L. 1411-1-1](#), en liaison **avec les autorités compétentes dans les domaines de la santé au travail, de la santé scolaire et universitaire et de la protection maternelle et infantile**, et le protocole prévu à l'article L. 6147-11.

## — II - Intersectorialité et ARS : nos leviers

- commission de coordination des politiques publiques
- conventions cadres
  - autres ministères : Education nationale, cohésion sociale, protection judiciaire de la jeunesse ...
  - conseils départementaux
- stratégies ou programmes régionaux
  - sport santé bien être, santé environnement ...
- contrats locaux de santé (CLS)

### III - Le cadre de la promotion de la santé

- Le modèle des déterminants de la santé
- la promotion de la santé, levier de lutte contre les ISS
- les principes de promotion de la santé
  - action précoce
  - participation des personnes
  - actions universelles et proportionnées
  - **stratégies intersectorielles**
- inscription dans le projet régional de santé
- évolution favorable des représentations

## — V - Intersectorialité en santé environnement

### — une nécessité

- les déterminants de la qualité de l'environnement sont liés à d'autres politiques publiques que la politique de santé : logement, transports, aménagement du territoire, agriculture, alimentation ...

### — parfois un paradoxe

- les enjeux des 2 secteurs peuvent parfois être antagonistes

### — une ambition

- permettre à chacun de vivre dans un environnement respectueux de la santé

## — enjeux santé environnement en Bretagne

- la perception des enjeux SE par les bretons
  - près de 4 bretons sur 10 pensent courir un risque « plutôt élevé » d'être affecté au cours de leur vie par des problèmes de santé liés à l'environnement (cancer en priorité)
- une région marquée par des problématiques environnementales
- une région marquée par des inégalités de santé
- une mobilisation collective énergique et durable

## — plan régional santé environnement en Bretagne

— plan régional 2017-2021

— stratégie intersectorielle du PRSE 3

- construction

- ateliers participatifs

- gouvernance

- portage ARS / Etat / Conseil Régional

- ambition politique

- mettre de la santé dans l'environnement

- mettre l'environnement dans la santé

— préparation du PNSE 4

- Ministère de la santé /MTES





## — des constats

### — ce qui fonctionne bien

- co-pilotage ARS/ Etat /Région
- stratégies coordonnées
- mobilisation du secteur environnement sur les aspects « santé »

### — ce qui doit encore progresser

- mobilisation du secteur santé sur les aspects « environnement » ... tout en reconnaissant la complexité de cette démarche : caractérisation des impacts santé, causes multifactorielles, incertitudes scientifiques, etc ...

## — quelques illustrations d'actions intersectorielles (1/2)

### — mobilisation du secteur santé sur les aspects « environnement »

#### 1) - conseil médical en environnement intérieur

Sur prescription médicale, en cas de pathologie (asthme/allergie), le CMEI intervient pour identifier les polluants présents dans le logement et améliorer la QAI

#### 2) - parcours de naissance environnement santé

En Ile et Vilaine, projet porté par le réseau périnatalité, construit à partir d'enquêtes exploitant les attentes de la population et professions de santé. Les professionnels assurant le suivi des femmes enceintes, des parents et des enfants sont « outillés » pour permettre aux familles d'agir en faveur d'un environnement plus sain.

## — quelques illustrations d'actions intersectorielles (2/2)

### — mobilisation du secteur environnement sur les aspects « santé »

#### 1) - qualité de l'air et radon

Projet de sensibilisation des habitants + structuration d'un réseau de professionnels du bâtiment en capacité de réaliser les diagnostics radon avec 2 leviers : l'appui aux campagnes locales de mesure + les interventions (sensibilisation/formations) auprès des CL, des bailleurs sociaux et des OPAH, le tout en partenariat avec l'ASN

#### 2) - confluence 2030

Projet sur le devenir des quartiers portuaires de Redon et Saint-Nicolas de Redon. L'agglomération – élus et services - s'est organisée de manière intersectorielle (santé/social/enfance/urbanisme) pour mener la démarche + participation citoyenne + méthodologie d'intervention intégrant les déterminants de santé + transférabilité à d'autres projets du territoire.

## — quelques pistes pour l'action

- intégrer les enjeux SE dans les formations initiales
- s'appuyer sur les contrats locaux de santé
  - rôle clé des collectivités locales
  - doctrine régionale SE
- aller plus loin en faveur de l'équité sociale



Je vous remercie de votre attention

